



PROCES-VERBAL DE SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE CHIRAC BELLEVUE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 11 septembre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de CHIRAC-BELLEVUE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, **sous la présidence de Mr Robert GANTHEIL**.

Etaient Présents : Mr Stéphane BESSE, Mme Christianne BROCHET, Mr Robert GANTHEIL, Mr Jean-Marcel MASSET, Mme Catherine MOURIACOU, Mme Claire REVEILLOU-BILLOT, Mr Mowgli SARLANDIE.

Etaient absents excusés : Mme Emilie FOURNIER-MERCIER, Mr MARIVAL Jean-Pierre, Mme Marjorie TELLIER.

Procurations : Mme FOURNIER-MERCIER Emilie à Mme Claire REVEILLOU-BILLOT, Mr MARIVAL Jean-Pierre à Mr Stéphane BESSE, Mme Marjorie TELLIER à Mr Robert GANTHEIL.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 07

Secrétaires de séance : Mr Jean-Marcel MASSET et Mme Catherine MOURIACOU

Avant de commencer la séance, à la demande d'un conseiller, l'ensemble du Conseil observe une minute de silence en hommage à Monsieur René PASSELARGUE, et à Madame Nadine BOUCHARDY, anciens conseillers municipaux, décédés.

Début de séance : 19 h 30

Ordre du jour :

I) Délibérations :

- Approbation du PV du Conseil Municipal du 25 juin 2025
- Aliénation Chemin rural Eyboulet
- Echange terrain Mr et Mme Coutarel
- Demande de subventions pour Maison des Associations au département, à l'état (DETR)
- Demande de subventions pour les statuettes de l'église (DRAC)
- Demande de subventions des associations
  - MAM
  - Les Involtes
  - Téléthon
- Aide sinistre département de l'Aude

II) Questions diverses :

- Demande de la MAM (travaux à prévoir)
- La Maïade
- Maison des associations
- Travaux de voirie
- Vente maison 1 Puy Chaud (proposition Mr Thomas GUYET)
- Suivi budget et loyers
- Problème étang Chambreuil

## I) Délibérations :

### 01– Approbation du PV du Conseil Municipal du 25 juin 2025

Pour : 05

Contre : 00

Abstention : 01

N'ont pas pris part au vote Mme MOURIACOU Catherine, Mr SARLANDIE Mowgli, Mr BESSE Stéphane et Mme FOURNIER MERCIER Emilie car tous étaient absents au Conseil Municipal du 25 juin 2025.

### 02- Aliénation chemin rural d'Eyboulet

Le notaire en charge de la vente du terrain entre la Mairie et Monsieur BESSE Stéphane, propose une nouvelle délibération bien plus exhaustive que la première :

Les sections de chemin concernées et situées au lieu-dit d'Eyboulet, ont une longueur respective d'environ 65 et 135 mètres. Le propriétaire riverain, Monsieur Stéphane BESSE, domicilié 2 Eyboulet – 19160 CHIRAC-BELLEVUE, a souhaité faire l'acquisition de ces sections de chemin rural qui jouxtent ses parcelles cadastrées B452, 453, 454, 455, 505 et 808 (voir annexe).

Une enquête publique a eu lieu du lundi 23 juin 2025 au mardi 08 juillet 2025 inclus, et le commissaire enquêteur nous a remis son rapport d'enquête et ses conclusions : approbation du projet, aucun aspect négatif pour l'environnement des lieux et sans conséquence pour les autres propriétés et le public, le bien n'étant plus affecté à l'usage du public ni à un service public.

La surface vendue à Monsieur BESSE Stéphane serait d'environ  $200 \times 4 = 800 \text{ m}^2$  au prix de 0.22 € du  $\text{m}^2$ , au profit de la Commune de Chirac-Bellevue. Les frais de notaire et de géomètre restent à la charge de l'acheteur.

Monsieur le Maire fait donc procéder au vote à main levée pour autoriser la vente du chemin à Monsieur BESSE Stéphane, aux conditions ci-dessus. Ce dernier se retire au moment du vote.

Pour : 09

Contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal donne alors son accord pour cette vente.

### 03 – Echange terrain Mr et Mme Coutarel

Mr et Mme COUTAREL, domiciliés 23 Plaine de Theil, propriétaires des parcelles D887, D930 et D1089, voudraient clôturer leurs terrains mais se sont aperçus que le cadastre n'avait pas été mis à jour. Aussi, la mairie va demander à un géomètre de borner afin de mettre à jour celui-ci.

Monsieur le Maire demande donc de voter pour cela :

Pour : 10

Contre : 00

Abstention : 00

### 04 – Demande de subventions pour la Maison des Associations

Notre projet pour la Maison des Associations avance, en collaboration avec Corrèze Ingénierie et le Maître d'œuvre Dejante. Pour en supporter le coût, Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subventions à l'Etat (la DETR), au département, à l'Europe, et demande de voter :

Pour : 10

Contre : 00

Abstention : 00

## 05 – Demande de subventions (DRAC) pour les statuettes de l'église

Deux dossiers doivent être déposés pour la demande de subventions en vue de la restauration des statuettes de l'église : un dossier pour les statuettes de Saint-Pierre et de Saint-Paul, et un dossier pour la statuette classée MH de la Vierge à l'enfant. Cette demande se fait de façon dématérialisée sur la plateforme Démarches Simplifiées.

Pour Saint-Pierre et Saint-Paul, nous espérons recevoir 30 % de la DRAC, 30 à 40 % du département, resterait alors 15 % pour la Mairie et 15 % pour l'association Anne-Claire & Estelle.

Pour la Vierge à l'enfant, nous espérons recevoir 40 à 50 % de la part de la DRAC, 10 % du département, et l'association Anne-Claire et Estelle prendrait alors le restant à sa charge.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir voter pour la restauration de ces 3 statuettes, et de déposer les demandes de subvention :

Pour : 10

Contre : 00

Abstention : 00

## 06 – Demande de subventions de la part des Associations

MAM (Mamstragram)	200 €
Compagnie Les Involtes	200 €
Téléthon	100 €
ACCA de chasse	200 €

Monsieur le Maire demande de voter pour le montant demandé par chacune des associations ci-dessus :

Pour : 10

Contre : 00

Abstention : 00

## 07 - Aide sinistre département de l'Aude

Un appel aux dons a été lancé par l'AMA et l'AMF en faveur des communes sinistrées par les incendies dans l'Aude. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il est favorable pour donner une aide financière à ce département et fait procéder au vote :

Pour : 00

Contre : 03

Abstention : 07

## II) Questions diverses :

- Dans un mail du 26 août 2025, la MAM nous alerte sur des problèmes d'humidité dans leurs locaux, avec présence de moisissure et nous demande de l'aide pour stopper cela. Il est donc décidé de demander l'avis d'un artisan (en isolation, plâtrerie, peinture). Nous aviserais suivant les conseils de celui-ci.
- La Maïade : nous avons reçu les gérants en amont de la séance du Conseil Municipal pour le bilan de leur première année (voir annexe)
- Noël des enfants : la date retenue est le dimanche 21 décembre 2025, avec un spectacle par la Compagnie des Involtes. Mme Claire REVEILLOU-BILLOT s'occupe de l'organisation de cette journée
- Pour le Noël des aînés, (pour les plus de 80 ans), un colis sera distribué comme traditionnellement.
- La Maison des Associations : le permis de construire est déposé et est en instruction, le projet avance...

- Les travaux de voirie à Vernéjoux ont commencé : l'entreprise Bergheaud effectue les tranchées avec passage des gaines pour l'enfouissement de tous les réseaux prévu en 2026.
- Maison communale 1 Puy Chaud : proposition de location-vente par le locataire actuel. Pour l'instant, l'ensemble du Conseil Municipal n'est pas favorable pour la vente de ce bien.
- Point sur les loyers en cours et sur le budget de l'année : R.A.S.
- Etang de Monsieur CHAMBREUIL : Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil des problèmes rencontrés par Mr CHAMBREUIL à titre d'information mais cela reste du domaine privé et ne regarde pas la mairie
- Compostage partagé : le projet est annulé
- Une habitante aimerait qu'une campagne de stérilisation des chats soit prévue en 2026.

Fin de séance : 20h45

**Le présent procès-verbal est arrêté en date du 11 septembre 2025.**

Signature Maire,

Mr Robert GANTHEUIL



Signatures secrétaire de séance,

Jean-Marcel MASSET

Catherine MOURIACOU